

Description

Le ou la médecin spécialiste en cardiologie (cardiologue) s'occupent de la prévention, du dépistage et du traitement des maladies du cœur et du système circulatoire (veines, artères, etc.). Ils conduisent, de manière autonome, un cabinet médical de cardiologie et suivent des patients cardiaques hospitalisés.

Leurs principales activités consistent à :

Bilan cardiologique

- interroger les patients pour faire le bilan de leurs antécédents médicaux et familiaux, rechercher les facteurs de risque (sédentarité, tabagisme, etc.), inventorier les symptômes (essoufflement, palpitations, malaises, douleurs, etc.);

Tests et examens

- effectuer divers examens cardiologiques cliniques et techniques tels qu'électrocardiogramme au repos et à l'effort, auscultation cardiaque, prise de tension artérielle, palpation du thorax, etc.;
- procéder à des examens complémentaires: analyses de sang ou d'urine, radiographie du thorax, échographie vasculaire, etc.;

Diagnostic et traitements

- poser un diagnostic à partir des résultats obtenus (infarctus, insuffisance cardiaque, phlébite, embolie, etc.);
- préparer un plan de traitement (médicaments, greffes, pontages, chocs électriques, rééducation, etc.) en tenant compte du contexte psychologique, familial et social du patient;
- évaluer les coûts et les bénéfices des mesures diagnostiques et thérapeutiques proposées;
- assurer le traitement postopératoire après diverses interventions et opérations de chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique réalisées par un chirurgien ou une chirurgienne spécialisé-e dans ce domaine;
- appliquer diverses mesures de réadaptation;
- effectuer des traitements d'urgence et des soins intensifs;

Information et prévention

- agir en qualité de consultant pour d'autres médecins et collaborer avec le médecin traitant du patient;
- participer activement à la préparation et à l'information des patients;
- étudier et juger de manière critique des travaux scientifiques dans le domaine de la cardiologie;
- participer à des projets de recherche et des campagnes de lutte contre les facteurs de risque (tabac, diabète, stress, etc.).

Environnement de travail

Les médecins spécialistes en cardiologie travaillent dans un cabinet médical privé ou dans un établissement hospitalier où ils reçoivent des patients en consultation. Le traitement s'effectue de manière ambulatoire ou dans un établissement de traitement et de soins cardiologiques (centre de réadaptation). Ils veillent à tout mettre en oeuvre pour aider les personnes avec un problème cardiaque à mener une vie la plus normale possible.

Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en cardiologie se déroule après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

Lieux

- établissements de formation reconnus (divisions de cardiologie des cliniques et polycliniques universitaires suisses, divisions autonomes des hôpitaux non universitaires, centres de cardiologie).

Durée

6 ans, dont:

- 3 - 4 ans en cardiologie;
- 2 ans en médecine interne générale;
- 1 an au maximum dans une autre spécialisation;
- 3 mois dans un service de soins intensifs ou 3 mois de médecine intensive.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation post-graduée à temps partiel (50 % au minimum).

Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en cardiologie.

Contenu

Disciplines théoriques et scientifiques

- anatomie, physiologie, pathologie, physiopathologie cardio-vasculaire; maladies organiques et fonctionnelles du cœur, urgences cardiologiques, connaissance des produits pharmaceutiques usuels et des substances utilisées pour la pose du diagnostic, épidémiologie clinique;

Disciplines cliniques

- anamnèse, diagnostic, investigations, traitement, réadaptation, prévention des maladies cardio-vasculaires;

Interventions non-invasives

- examen clinique, interprétation d'électrocardiogrammes et de radiographies du thorax, échocardiographie;

Interventions invasives

- cathétérisme cardiaque, implantation de stimulateurs cardiaques, transplantation cardiaque;
- etc.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de la Fédération des médecins suisses FMH www.fmh.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Résistance nerveuse
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Disponibilité
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Discrétion
- Courtoisie et tact

Perspectives professionnelles

Les cardiologues exercent aussi bien en cabinet qu'en milieu hospitalier. Dans les cliniques et les hôpitaux, ils peuvent évoluer hiérarchiquement en devenant médecins chefs de clinique, médecins associés, médecins adjoints ou encore médecin chef de service. La loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Diplômes

40 diplômes de médecins spécialistes en cardiologie ont été délivrés en 2020.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers, de la spécialité et de l'activité.

La Fédération des médecins suisses (FMH) dispense à ses membres des formations approfondies qui aboutissent à des attestations de formation complémentaire et des certificats d'aptitude technique.

Les sciences médicales connaissent un développement extrêmement rapide. Les nouvelles techniques obligent le médecin et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent leurs activités professionnelles.

La formation continue mise sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, l'industrie pharmaceutique, revêt les formes les plus diverses: séminaires, congrès, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en anesthésiologie/Médecin spécialiste en anesthésiologie
- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin spécialiste en neurologie/Médecin spécialiste en neurologie
- Médecin spécialiste en oncologie médicale/Médecin spécialiste en oncologie médicale

Adresses

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
<http://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale 300
3000 Berne 15
Tél.: 031 359 1111
<http://www.fmh.ch>

Swisscardio
Société suisse de cardiologie
Dufourstr. 30
3005 Berne
Tél.: 031 388 8090
<http://www.swisscardio.ch>